



# PARTICIPEZ À LA SAUVEGARDE DU DOMAINE DE BONNEFONTAINE D'ALTWILLER EN ALSACE BOSSUE

Situé à Altwiller, en Alsace Bossue, le domaine de Bonnefontaine est un joyau de l'architecture *néo-palladienne* du XIX<sup>e</sup> siècle. Construit autour d'une **source curative** découverte en 1603, Bonnefontaine abrite un **château** de style *Empire* ainsi qu'un **pavillon** dit *de la source* ayant servi de station thermale dès 1822. Lieu de villégiature et **véritable trésor de notre patrimoine**, cette demeure a su séduire les visiteurs de l'époque ; avant de connaître l'abandon, les guerres et les outrages du temps.

Aujourd'hui, pour que **ce lieu chargé d'Histoire ne disparaisse pas de notre mémoire**, il doit être protégé. Outre les travaux de **restauration** et de **consolidation** du clos ainsi que du couvert ; **l'accès au site n'est pas assez sécurisé**, rendant l'accueil difficile au public.

La dernière étude chiffre les travaux à plusieurs **centaines de milliers d'euros**.

Nous pouvons d'ores et déjà compter sur le **soutien** de la **Direction Régionale des Affaires Culturelles**, de la **Fondation du Patrimoine** ainsi que **trois mécènes locaux** ; soutiens qui permettent de couvrir une partie du projet. Cependant, nous avons encore besoin de 250 000€ pour mener à bien cette mission. **C'est pour cela que nous faisons appel à vous, pour nous aider à sauvegarder ce témoignage historique rare qu'est le domaine de Bonnefontaine.**

Ainsi, vous pouvez nous **soutenir dès à présent** en faisant un **don sécurisé** via la plateforme rubrique *Faire un don puis Soutenir un monument\**.

Et jusqu'au 31 mai 2019, la **Fondation du Patrimoine** s'engage à ajouter **1€ de subvention pour chaque euro collecté** auprès de particuliers et des entreprises privées\*\*. **En plus d'être doublé jusqu'au 31 mai 2019, votre don pourra être déduit des impôts à hauteur de 60 à 66%\*\*\*.** Par exemple, en tant que particulier, si vous donnez 50€, vous paierez en réalité 17€ après déduction ; pour les entreprises, si vous faites un don de 500€, vous paierez 200€ après déduction.

En attendant votre soutien, M. Rémy HOCH se **tiendra à votre disposition** au domaine sur demande ou tous les dimanches du mois de mai de 14<sup>h</sup> à 18<sup>h</sup> pour vous présenter le projet. Pour plus de renseignements, vous pouvez le contacter au **06 34 84 40 79** ou par mail [remy.hoch@bonnefontaine.fr](mailto:remy.hoch@bonnefontaine.fr). La campagne de mécénat du domaine de Bonnefontaine est ouverte jusqu'en 2020.

[www.mecenatmh.com](http://www.mecenatmh.com)   
rubrique **Faire un don puis Soutenir un monument**

\* Le site [www.mecenatmh.fr](http://www.mecenatmh.fr) est hébergé au nom de *La Demeure Historique*, association française créée en 1924 œuvrant pour la défense et la sauvegarde du patrimoine architectural et historique de France. Les fonds récoltés lors de la campagne seront gérés de façon transparente par cette association en charge de rémunérer les entreprises réalisant les travaux

\*\* Opération de bonus effectuée dans le cadre de la *Mission Stéphane Bern*, grâce notamment à l'organisation des *jeux Mission Patrimoine de la Française des Jeux*

\*\*\* Reçu fiscal établi par *La Demeure Historique* pour tous dons supérieurs à 50€. 60% de réduction d'impôt sur les sociétés ou sur le revenu pour les entreprises et 66% de réduction d'impôt sur le revenu pour les particuliers